

BUREAU PETR Pays Vallée du Loir

Le 12 janvier 2022 – 14h30 – Vaas

Cf. feuille d'émargement – annexe 1.

M. Dupuis, Hubert et Ouvrard assistent au Bureau en visio-conférence.

M. Martineau est absent.

POINT 1 : Présentation de deux projets portés par le Conseil de développement territorial en présence de quelques membres du CdT

Mme De Vito Shelly et M. Cohen Daniel ont présenté le résultat des 1^{ers} travaux d'un petit groupe du Conseil de développement qui concernent les moyens de communication et de porter à connaissance des actions du PETR auprès des habitants du territoire.

Il a été proposé 1 permanence 1 fois/mois à raison d'un maximum de 10 fois/an. Une permanence en visio ? en présentiel dans un lieu fixe ? à une heure fixe, toujours le même jour de la semaine, sur le même créneau horaire – pour instaurer une habitude.

Cette permanence pourrait être tenue par un membre du Conseil de développement territorial, en présence d'un technicien du PETR et si possible, d'un élu.

⇒ Cette action permettrait de gagner en visibilité, même si le Conseil de dév. a bien conscience que ce moyen de communiquer ne s'adresse qu'à la "fraction connectée" de la population.

Second projet présenté : la création de supports animés (pour les sites internet des Communautés de communes, pour le site du PETR et de ses partenaires, etc.) – type genialy.

Ces documents pourraient être réalisés par des étudiants en communication ou en numérique par exemple. Selon le Conseil de dév., la communication est ici un prétexte ; le souhait étant de faire participer le citoyen aux travaux des élus et des services du PETR.

Retour des élus :

Idée qui mérite d'être expérimentée. Il faut peut-être commencer le travail autour d'une ou deux thématiques. L'intégration des habitants au processus est une bonne chose.

Mme Grelet-Certenais et M. Roncière proposent des lieux physiques de permanence : la maison des projets à La Flèche et le tiers-lieu numérique LoirCowork à Loir-en-Vallée.

Mme De Vito et M. Cohen indiquent qu'ils vont rédiger une note opérationnelle listant les lieux et les contacts pouvant être sollicités. Cette note sera soumise au Bureau du 02 février 2022.

POINT 2 : Point sur le fonctionnement du service Efficacité énergétique du fait du non-recrutement d'un second économe des flux

Le contrat de prestation rédigé par Ternéo (*Cf. annexe 2*) est présenté.

L'idée est de pallier l'absence de service rendu par le second économe des flux dont le recrutement est impossible.

L'objectif est que Ternéo travaille sur la réalisation des bilans de patrimoine des collectivités adhérentes au service ; cela dégagera du temps à Florian qui pourra alors plus facilement se consacrer à l'accompagnement des projets de rénovation énergétique.

Dresser le bilan du patrimoine est l'objectif n°1 du service Efficacité énergétique. En effet, c'est à partir de ce bilan qu'il est plus aisé de prioriser les travaux à mener sur le patrimoine commun.

Mme Grelet-Certenais et M. Roncière se posent la question de l'efficacité du service avec une telle articulation. M. Chauvin indique que la CCPF dispose d'un agent - ancien CEP (Conseiller en énergie partagé) qui pourrait être mis à disposition du PETR, à raison de X% de son temps de travail, pour renforcer l'action

Rappel est fait de la candidature du PETR (au nom des 3 CC membres) à la FNCCR qui co-finance cette opération. Une externalisation de la mission est envisageable sans perdre de fonds, mais si les règles de candidature sont modifiées (par ex. si une des 3 CC se retire du service Efficacité énergétique) en cours de contrat, l'aide financière ne pourra pas être obtenue.

Mme Latouche rappelle qu'aujourd'hui le service ne peut pas être rendu correctement avec un seul économiste des flux. Aussi, établir un partenariat avec Ternéo ne peut qu'améliorer le service actuel.

De plus, les conditions de déroulement de la mission sont précisément indiquées dans le contrat, avec une "période test" de 2 mois. L'articulation Ternéo / économiste des flux a bien été réfléchi.

Il est convenu que Ternéo va devoir fournir un protocole d'actions afin que les communes adhérentes soient informées de la période à laquelle elles auront des données à fournir – ceci pour faciliter et optimiser la coopération.

Florian Coutant, l'économiste des flux du PETR, reste l'interlocuteur privilégié des communes adhérentes.

POINT 3 : Point Culture – les Allumés et Malices au Pays

Edition les Allumés 2022 :

M. Dupuis, présent en visio, explique qu'en raison d'une nouvelle fois de la situation sanitaire, le Conseil municipal du Grand-Lucé a décidé de reporter la soirée des Allumés au 25 février 2022 (au lieu du 21 janvier 2022).

Par contre, l'intervention des artistes de Patrimoine à roulettes est maintenue auprès des scolaires, afin de préparer la fête.

Le surcoût engendré par ce décalage dans le temps est pris en charge par la commune. Ceci est salué par l'ensemble des membres du Bureau.

Edition Malices au Pays 2022

Au regard de la situation sanitaire particulièrement complexe dans les écoles, il est acté le report, au cours de l'année 2022, du festival Jeune public Malices au Pays.

Les spectacles et ateliers de médiation vont être dans la mesure du possible (selon les agendas des artistes) reportés au cours des semaines prochaines, au coup par coup. On perd le format "festival sur une 10^{aine} de jours", mais on tente de maintenir l'édition 2022 sous une autre forme.

Pour les spectacles qui ont lieu dans le cadre d'une programmation culturelle annuelle, dans une salle de spectacles dédiée (ville de La Flèche, Le Lude et Montval-s/Loir), liberté est laissée aux communes organisatrices qui cependant doivent connaître la position des élus du PETR de plutôt tendre vers un report.

POINT 4 : Information sur les logiciels de gestion financière et de paie Berger Levrault de Segilog

Mme Latouche informe l'assemblée qu'afin de faciliter les nouvelles pratiques (transmission des factures par voie dématérialisée et Déclaration sociale nominative - DSN), le PETR doit équiper le poste informatique de la gestionnaire administrative et financière de différents connecteurs et d'une version "Saas" facilitant le télétravail.

Ces 3 équipements ont bien évidemment un coût d'installation (autour de 1 000 € HT) puis annuellement, d'abonnement/mise à jour (environ 257 € HT), mais ils sont indispensables au bon fonctionnement du service.

POINT 5 : 1^{er} point d'élaboration du BP 2022

Cf. annexe 3

Mme Latouche rappelle la problématique du budget du PETR – l'absence de perception des recettes Leader depuis plusieurs années et le souci de trésorerie (entre autres) que cela engendre.

Le Crédit mutuel a accordé une nouvelle ligne de trésorerie de 370 000€ pour 4 mois uniquement, soit jusqu'à fin avril 2022.

Rapidement, un accord entre membres du Bureau s'est dessiné – mais ceci est à valider par chaque Bureau ou Conseil communautaire des CC membres : versement en 2022 d'une avance de X €, sur la participation des CC 2023. Cette "avance" serait remboursée aux CC au fur et à mesure de la perception par le PETR des fonds Leader.

A voir comment cela est "comptablement" et juridiquement faisable ?

Le PETR doit fournir rapidement aux 3 CC une note récapitulative de la situation financière, avec 1 ou 2 simulations de soutien de la part des CC.

A RETENIR :

le prochain Comité syndical du PETR est le 25 janvier 2022 à 18h00 – **salle Girard au Lude**

le prochain Bureau du PETR est le 02 février 2022 – salle du conseil municipal de Vaas – de 14h30 à 16h30.

DECALAGE du COMITE SYNDICAL DE FEVRIER au 23 février (en lieu et place du 22) - 19h00



Bureau du 12 janvier 2022 - 14h30/16h30

Mme/M.	Prénom	Nom	Signature
M.	Jean-Claude	BOIZIAU	
M.	François	BOUSSARD	
M.	Nicolas	CHAUVIN	
Mme	Galiène	COHU	
M.	Pascal	DUPUIS	en visio
Mme	Nadine	GRELET-CERTENAIS	
M.	Laurent	HUBERT	en visio
Mme	Béatrice	LATOCHE	
M.	Eric	MARTINEAU	Absent
M.	Pierre	OUVRARD	en visio
Mme	Marie-France	REYMOND	
M.	Hervé	RONCIERE	

TERNEO 




Proposition de partenariat
PETR Vallée du Loir - Terneo

Le contexte du Pays Vallée du Loir



Contexte local

Au-delà des objectifs régionaux (SRADDET), le PETER Vallée du Loir a démontré un engagement volontaire dans la transition énergétique depuis un certain nombre d'années : lauréat du **programme LEADER en 2014**, PCET en 2016, lauréat **TEPCV en 2017**, **partenariat pour la valorisation des CEE en 2017** avec Certinergy et son **PCAET** arrêté en janvier 2020. La rénovation énergétique des bâtiments joue un rôle majeur dans la transition énergétique qui est **au cœur de la stratégie territoriale du PETER**.

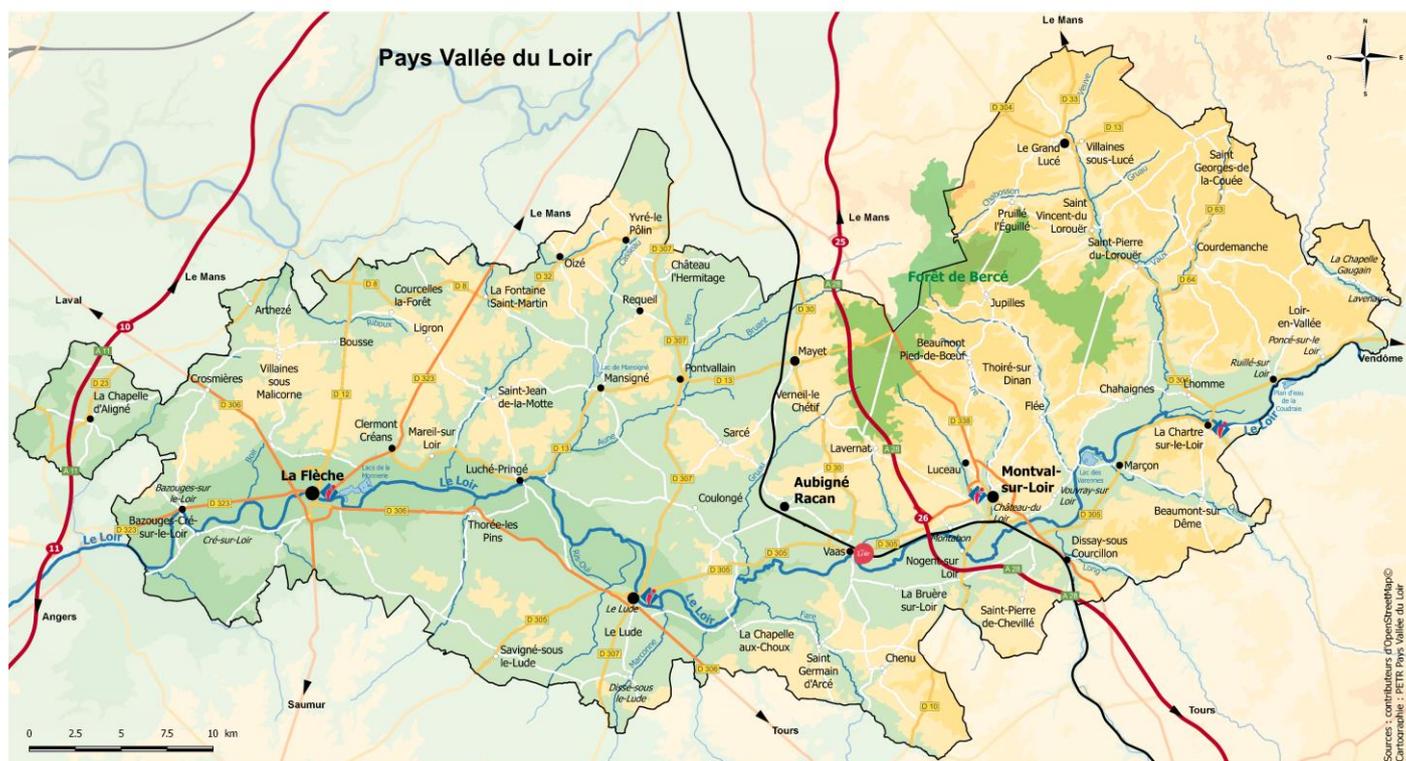
Le décret tertiaire

Entré en application, le décret tertiaire impose une **réduction de la consommation énergétique** des bâtiments publics et privés à usage tertiaire de plus de 1000 m² **de -40% d'ici 2030**, -50% d'ici 2040 et -60% d'ici 2050. Ils doivent également être en dessous d'un certain seuil de consommation fixé par l'ADEME. Par ailleurs l'ADEME impose la déclaration des données de consommation **avant le 30 septembre 2022**.

Le programme ACTEE

Le PETER Vallée du Loir a été désigné lauréat de l'**appel à projets SEQUOIA** en décembre 2020. Ce programme permet au PETER de financer la mise en œuvre d'audits énergétiques, d'études de faisabilité et le lancement de la maîtrise d'œuvre pour les bâtiments tertiaires. Les lauréats doivent **d'ici fin 2022** recruter des économistes de flux, optimiser la consommation des bâtiments publics à l'aide d'outils innovants, réaliser une stratégie d'investissement et lancer la maîtrise d'œuvre. Le PETER est également lauréat de l'**appel à projets MERISIER** qui finance la rénovation énergétique des écoles. Le programme ACTEE a déjà permis le recrutement d'un économiste de flux.

Objet du partenariat



Altitude (en mètre)	Population
0 - 40	● moins de 1000 hab.
40 - 80	● plus de 1000 hab.
80 - 120	● plus de 2000 hab.
120 - 160	● plus de 4000 hab.
> 160	● plus de 15000 hab.



PÉTR Pays Vallée du Loir
Office de tourisme de la vallée du Loir

La Flèche Siège d'EPCI
Loir-en-Vallée Commune
Disse-sous-le-Lude Commune déléguée



Contexte du partenariat

En cohérence avec sa stratégie de transition énergétique, le PÉTR Vallée du Loir cherche un cabinet de conseil pour conduire les missions du programme ACTEE dans les délais imposés par le programme et le décret tertiaire.

Objet

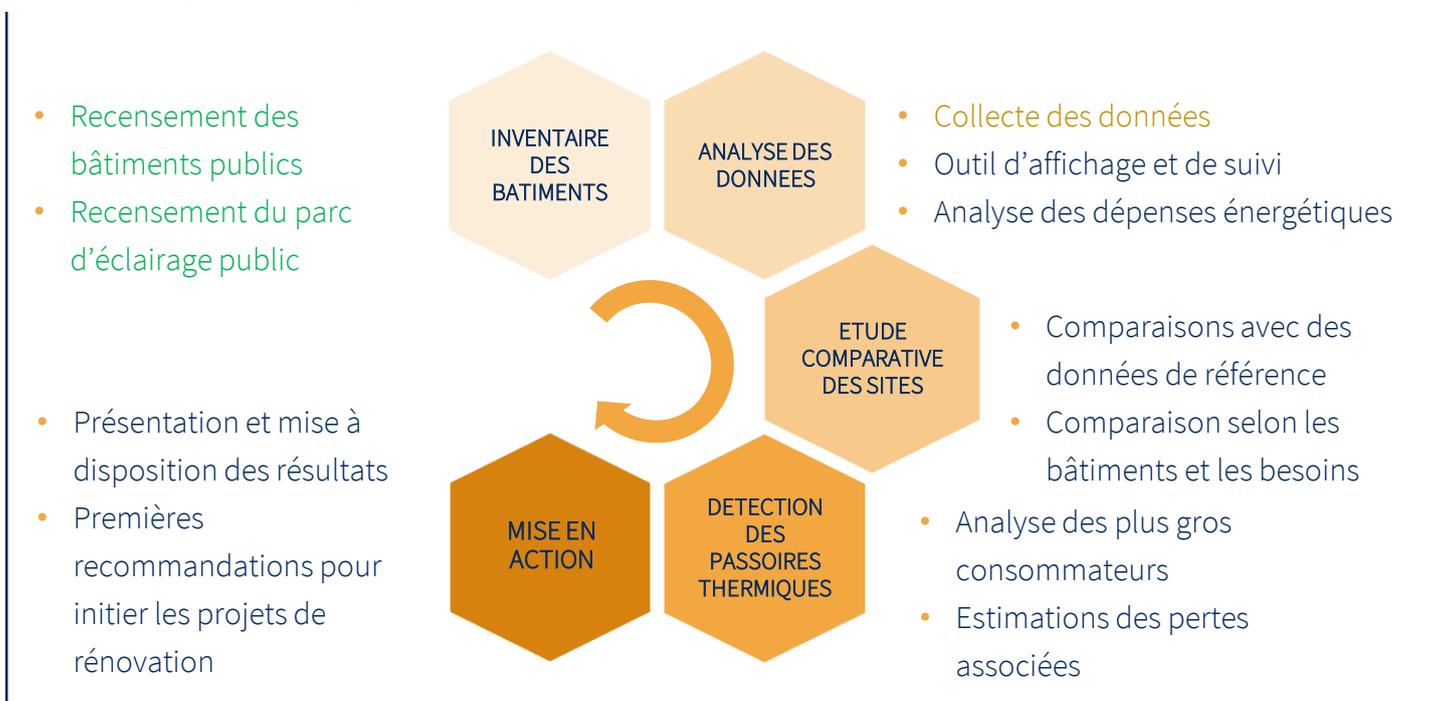
Le présent partenariat a pour objet un accompagnement du PÉTR Vallée du Loir à la rénovation énergétique du patrimoine des 40 communes adhérentes. Cet objectif se décompose en 3 phases (décrites plus précisément en page suivante) : diagnostic énergétique, définition d'une stratégie de rénovation et suivi des projets afin de répondre aux exigences du programme ACTEE.

Ce partenariat intervient en appui de l'économe de flux actuellement en poste au PÉTR.

Répartition des tâches

Les tâches sont réparties en 3 catégories : en **bleu** les tâches Terneo, en **or** les tâches économiste de flux et en **vert** les tâches Terneo et économiste de flux.

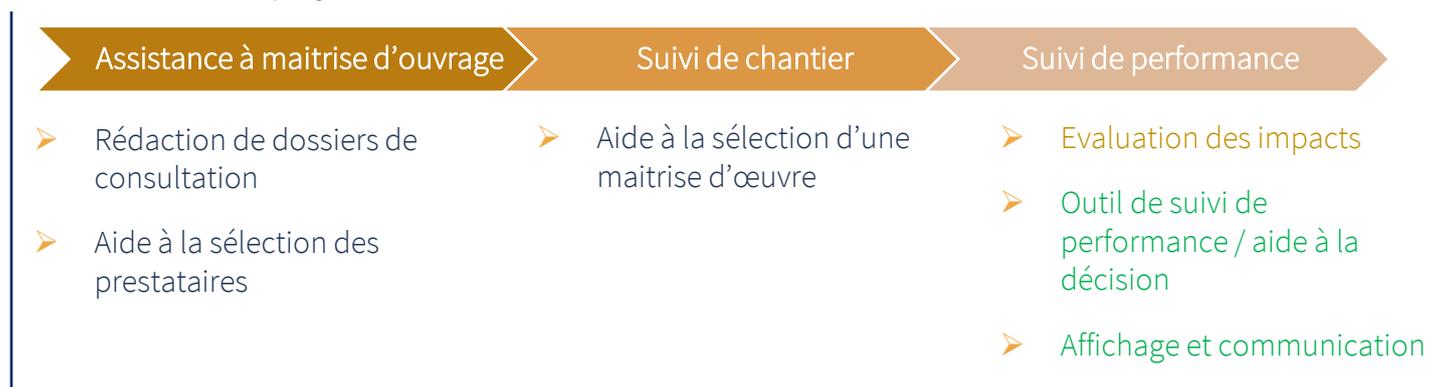
Phase 1 : diagnostic énergétique



Phase 2 : définition d'une stratégie de rénovation



Phase 3 : suivi des projets



Pourquoi choisir Terneo ?

Forte compétence technique

Animation de réseau

Gestion de projets

Capacité relationnelle

Efficacité et professionnalisme

Force de proposition

EXPERTISE



DISPONIBILITE

Comités de pilotage mensuels pour donner une vision claire de l'avancement

Visites régulières pour être au plus près des besoins

Permanence opérationnelle hebdomadaire

TRANSFERT DE COMPETENCE

Mise à disposition des outils opérationnels

Transparence sur les méthodes de traitement des données

Formation de l'économe de flux

Notre équipe



PIERRE MONTAGNE
Président de Terneo

Diplômé de **CentraleSupélec**, Pierre a travaillé pendant plus de six ans dans des entreprises du domaine de l'énergie (Totalenergies, Engie, Neoen). Il a notamment passé un an en tant que **fournisseur d'électricité** et trois ans chez Neoen en tant que développeur solaire, **responsable des appels d'offres**. Son expertise couvre la **fourniture d'électricité** et **les projets photovoltaïques** au sol ou en toiture sur tous les modes de revente (autoconsommation, revente directe, appels d'offres et PPA).



THÉODORE DE MAUPEOU
Directeur de Terneo

Diplômé de **CentraleSupélec**, Théodore a travaillé pendant 4 ans dans une entreprise de développement solaire (Corsicasole), en tant que **responsable Etudes et Exploitation**. Son expertise couvre les analyses de performances des centrales solaires et le développement de projets d'agrivoltaïsme. Son domaine de compétences s'étend également aux centrales solaires couplées avec une solution de **stockage** et à **l'exploitation photovoltaïque** dans les zones non interconnectées.

Modalités du partenariat (1/2)

Durée du partenariat

Le partenariat porte sur l'année 2022. Il débutera à la date de signature (estimée au 01/02/2022) et s'achèvera au 31 décembre 2022. Il inclut une **période d'essai de 2 mois**.

Terneo s'engage à dédier **2,5 jours travaillés par semaine** sur les missions décrites dans le cadre de ce partenariat. Cela correspond à un nombre de jours travaillés estimé à **110 jours (pour une signature au 01/02/2022 incluant 4 semaines de congés)**. Terneo propose le mercredi après-midi, jeudi et vendredi comme jours travaillés chaque semaine pour ce partenariat.

Objectifs de délais

Terneo conduira **en priorité les missions de la phase 1 de diagnostic énergétique** (voir page 2) : recensement du patrimoine bâti, analyse de données, étude comparative des sites, détection des passoires thermiques et restitution auprès des communes. Pour cette première phase, il est entendu que Florian Coutant sera en charge de collecter les données et de les restituer sous les formes suivantes:

- Accès (identifiant + mot de passe) aux comptes fournisseurs des communes pour l'électricité et le gaz
- Tableur de données de consommation et facturation pour toutes les consommations non accessibles numériquement (anciennes factures électricité et gaz, factures fioul, facture bois-énergie)

Une fois ces données collectées, Terneo se chargera de les analyser.

La méthodologie de travail sur la phase 1 proposée entre Terneo et Florian Coutant est décrite dans l'annexe 2.

Sous réserve de la réception de l'ensemble des données correspondantes, l'objectif est d'avoir finalisé **1/3 des diagnostics énergétiques des communes adhérentes en juillet 2022** et **2/3 à la fin de l'année 2022**.



Modalités du partenariat (2/2)

Rendus

Pour un suivi efficace de la mission, Terneo propose les rendus suivants (inclus dans le forfait mensuel) :

- 3 réunions physiques pour travailler avec le PETR Vallée du Loir
- 6 réunions physique pour des restitutions auprès des communes si demandées par le PETR
- Une disponibilité par téléphone durant les jours travaillés
- Un service hotline dédié de 3h par semaine (9h-12h vendredi matin – à confirmer)
- 1 fiche de reporting par mois sous forme de la fiche en annexe 2 accompagnée de fiches d'identité des communes analysées
- 1 présentation pour chaque commune accompagnée d'un rapport d'analyse sous format pdf et des données brutes sous format excel

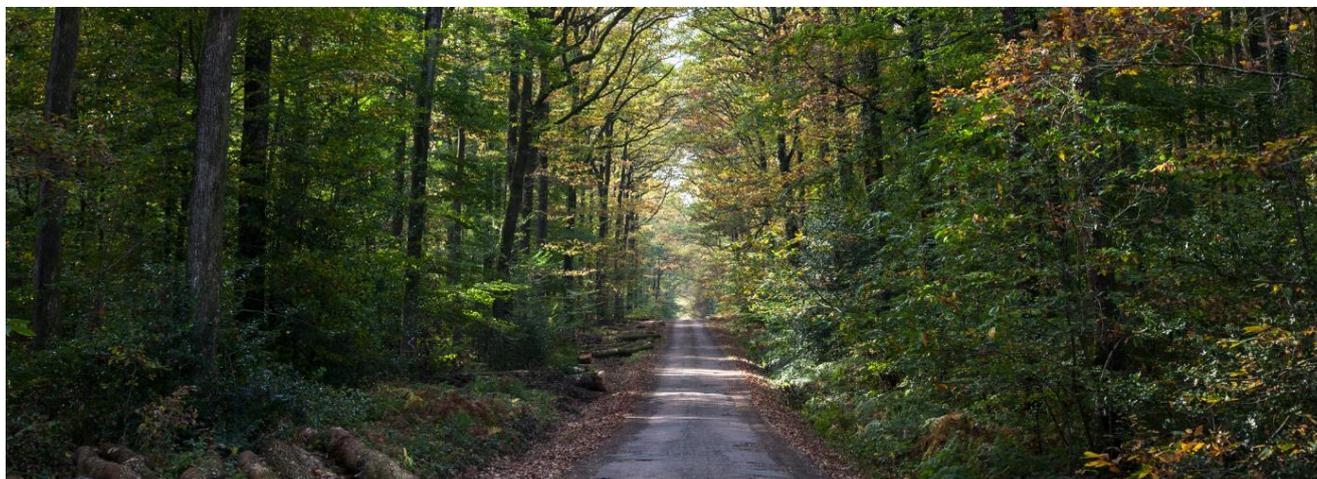
Toute réunion physique supplémentaire sera facturée à 300 € HT sur les jours travaillés / 600€ HT sur des jours non travaillés.

Rémunération

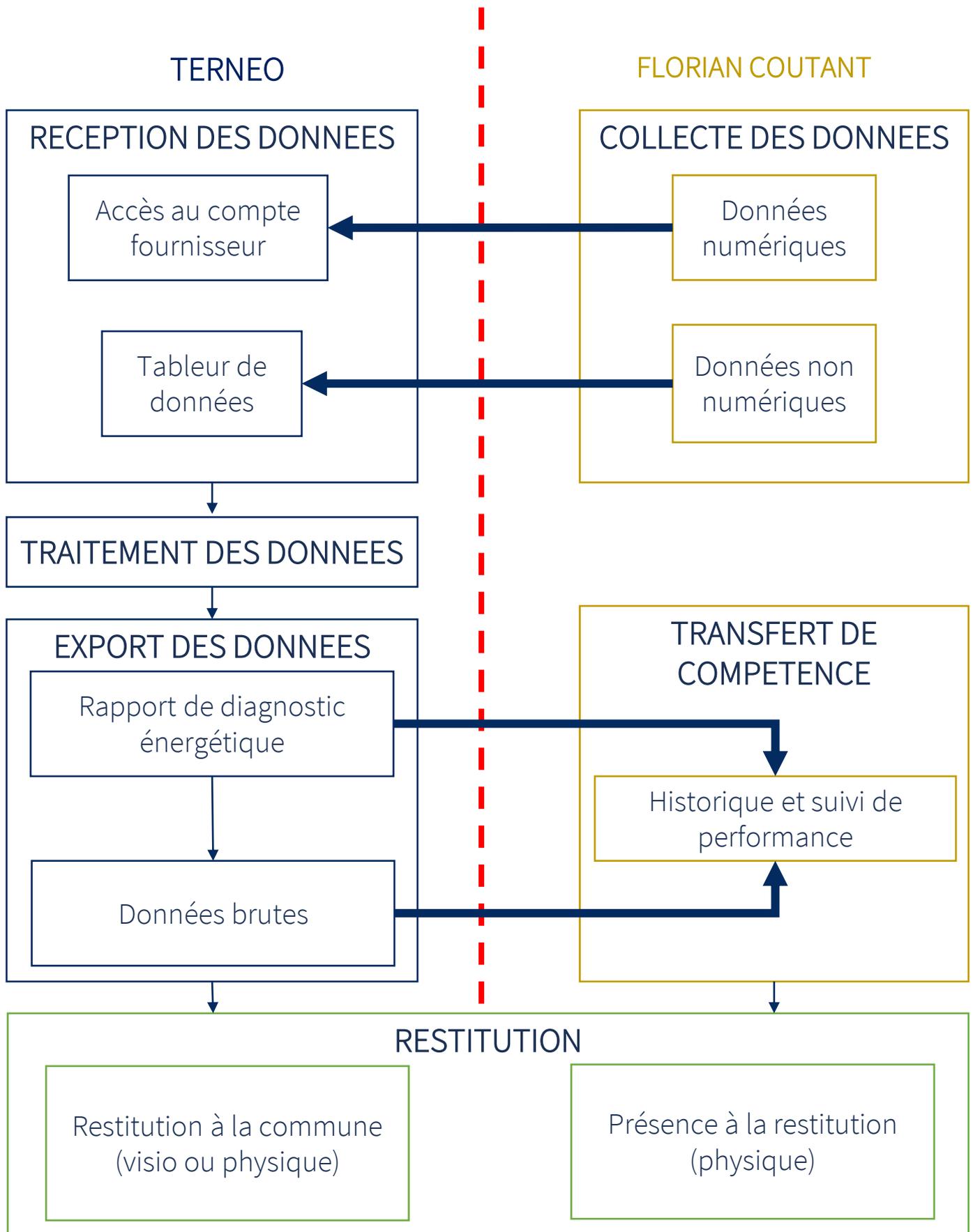
Terneo propose que la rémunération se fasse sous forme d'un forfait mensuel de 3 630 € HT par mois sur la durée du partenariat (39 930 € HT si le partenariat est signé le 01/02/2022). Ce forfait couvre l'ensemble des rendus présentés ci-dessus. Les rendus ou prestations non inclus dans la mission ne sont pas traités dans le cadre de ce partenariat (expertise photovoltaïque par exemple).

Facturation

Les factures seront envoyées en fin de mois pour un règlement sous 30 jours fin de mois.



Annexe 1: méthode de travail phase 1



Annexe 2 : exemple fiche reporting (1/2)

Etat d'avancement du 01/02/2022

Actualités du mois

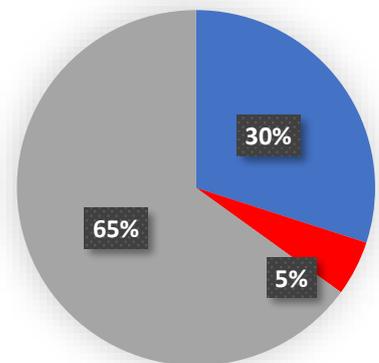
Au cours du mois de janvier, Terneo, avec l'aide de Florian Coutant a récolté les données de 10 communes (Yvré le Pôlin, Mayet, La Bruère-sur-Loir, La Chapelle-Aux-Choux, Chenu, Saint Germain d'Arcé, Clermont-Créans, Mareil-sur-Loir, Villaine sous Malicorne et Bousse) et finalisé le diagnostic énergétique de 3 communes (Pruillé-l'Eguillé, Thorée les Pins et Chahaigues)

Etat d'avancement missions

L'état d'avancement du diagnostic énergétique du Pays Val de Loir est estimé à 24%



- Communes ayant transmis leurs données de consommations
- Communes ayant réalisés leur diagnostic énergétique
- Communes non traitées



Annexe 2 : exemple fiche reporting (2/2)

Etat d'avancement du 01/02/2022

Analyse globale

Depuis le début de l'étude :



50 bâtiments recensés
15 bâtiments analysés



2000 MWh élec/an recensés
400 MWh élec/an analysés



1000 candélabres recensés
200 candélabres analysés



2000 MWh gaz/an recensés
400 MWh gaz/an analysés

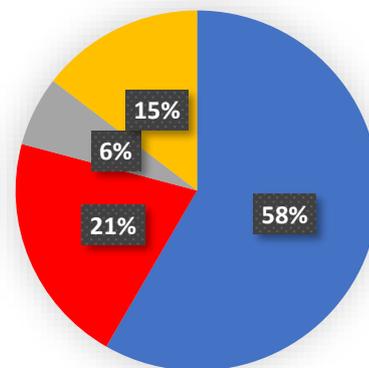


500 k€/an de dépenses énergétiques recensés
100 k€/an de dépenses énergétiques analysés

Répartition dépenses analysées

Sur les deux communes analysées, les dépenses énergétiques se répartissent comme suit :

	Dépenses annuelles (en k€/an)
Gaz - bâtiments publics	58,3
Elec - bâtiments publics	20,8
Elec - service eau	6,3
Elec - éclairage public	14,6
Total	100



■ Gaz - bâtiments publics ■ Elec - bâtiments publics
■ Elec - service eau ■ Elec - éclairage public

Situation budgétaire et financière



Vallée
du
Loir
UN SECRET BIEN GARDÉ

BUREAU DU 12/01/2022



Compte administratif prévisionnel 2021 :

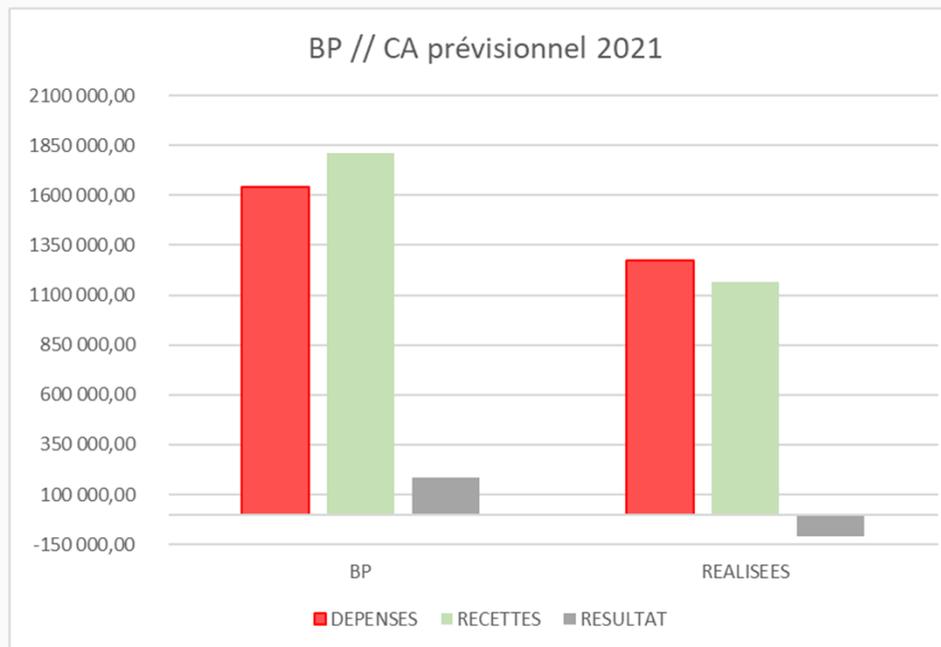
DEPENSES	BP	REALISEES	RECETTES	BP	REALISEES
		1 640 799,32		1 271 401,88	

dont 193 334,16 € de déficit de de fonctionnement reporté

dont 102 582,39 € de report d'exécution

RESULTAT D'EXERCICE 2021	BP	REALISEES
		169 219,13

DEFICIT DE FONCTIONNEMENT CUMULE - 301 862,36



CA négatif pour la 3^e année consécutive

LIGNE DE TRÉSORERIE 2022

Crédit Mutuel

370 000 € disponibles

Taux : Moyenne Euribor 3mois + 0,40%

Échéance : 29/04/2022

Etat des subventions LEADER

Impossibilité de titrer les recettes LEADER en attente, en « Produits à recevoir » pour 3 raisons :

- montant de la subvention incertain
- date d'encaissement incertain
- absence de justificatif (avis d'attribution)

Inscrire les recettes LEADER au BP en face des projets provoque un déséquilibre de fonctionnement sur le CA.

Commission	Dossier	Montant demandé	Prévision d'encaissement en 2022
Pol. Cont.	Animation LEADER 2021	48 055,49	
Pol. Cont.	Animation LEADER 2020	43 242,72	43 242,72
Energie-Climat	Animation Plan Climat 2017-2018 (salaire PCAET)	29 854,46	29 854,46
Energie-Climat	Animation Plan Climat 2019	35 000,00	
Energie-Climat	Animation Plan Climat 2020	31 168,24	
Energie-Climat	Animation Plan Climat 2021	35 643,02	
Energie-Climat	Mise en place CEP	15 924,70	15 924,70
Energie-Climat	Actions Plan Climat (2019-2021)	27 027,77	
Culture Pat.	Animation CIAP 2019-2020	40 000,00	
Culture Pat.	Animation CIAP 2021	28 303,03	
Culture Pat.	Malices 2017	11 306,35	11 306,36
Culture Pat.	Malices 2018	9 946,04	9 946,04
Culture Pat.	Malices 2019	14 279,78	
Culture Pat.	Malices 2020	20 000,00	
Culture Pat.	Fête des lumières 2019	15 978,33	
Culture Pat.	Fête des lumières 2020	18 856,02	
TOTAL - DOSSIER EN ATTENTE		424 585,95	110 274,28
Energie-Climat	PTRE	45 674,00	
Culture Pat.	Coopé LEADER 20221-2022 (actions + 0,15 ETP d'un salaire)	57 840,00	
Energie-Climat	Mon Village Durable	9 520,00	
Energie-Climat	Schéma directeur des énergies renouvelables	5 928,00	
TOTAL - DOSSIER A DEPOSER EN 2022		118 962,00	-
TOTAL CUMULE		543 547,95	110 274,28

Présentation des budgets prévisionnels par commission



Vallée
du
Loir
UN SECRET BIEN GARDÉ

EXERCICE 2022

BUREAU DU 12/01/2022



Commissions :

Attractivité du territoire

Vice-président : M. François Boussard

Energie – Climat

Vice-président : M. Nicolas Chauvin

Mobilité

Vice-président : M. Hervé Roncière

Culture et Patrimoine

Vice-présidente : Mme Galiène Cohu

Politiques contractuelles et G.A.L

Vice-Président : M. Jean-Claude Boiziau

-> Présentation au prochain bureau en raison d'un budget principalement RH et non en mode projet

Finances et Ressources Humaines

Présidente : Mme Béatrice Latouche

-> Présentation au prochain bureau

Hors commission :

Zone Natura 2000

Présidente : Mme Béatrice Latouche



COMMISSION

**Attractivité
du territoire**

Projet n°1 : Animation et suivi du SCoT / Application du Zéro artificialisation nette

ANNEE	2022			
NATURE	DEPENSES		RECETTES	
	Poste	Montant	Tiers	Montant
	- Prestations extérieures	5 000,00	- Solde NCR n°50 (subvention sur poste)	12 611,60
	- Formation urbanisme pour élus : compréhension et enjeux du ZAN	3 500,00		
	- Frais de personnel (20% ETP)	12 288,31		
TOTAL		20 788,31		12 611,60
DELTA	-8 176,71			-8 176,71

TOTAL GLOBAL	
DEPENSES	RECETTES
20 788,31	12 611,60

Projet nécessitant un autofinancement pour le PETR.

Projet n°2 : Déploiement et développement du SIG et WebSIG

ANNEE	2022			
NATURE	DEPENSES		RECETTES	
	Poste	Montant	Tiers	Montant
	- Adhésion 2022 WEB SIG - Département Sarthe	6 639,00	- FEDER (30%) du 01/01 au 16/05/2022	750,00
	- Formation spécifique	2 000,00	- CPER (50%) si formation faite avant le 17/05/2022	1 000,00
	- Logiciel ARCGIS (abo annuel + formation)	1 000,00		
	- Loyer bureau situé à La Flèche	1 500,00	- FEDER sur poste	4 793,28
	- Frais de personnel (100% ETP)	42 606,96		
				TOTAL GLOBAL
				DEPENSES RECETTES
TOTAL		53 745,96		6 543,28
DELTA			-47 202,68	-47 202,68

Projet nécessitant un autofinancement pour le PETR.

SYNTHESE

INTITULE DU PROJET	MONTANT DES DEPENSES	MONTANT DES RECETTES	DELTA 2022	dont avance de trésorerie	IN FINE SUR PROJET	
					AUTOFINANCEMENT	MARGE
Animation et suivi du SCoT / Application du zéro artificialisation nette	20 788,31 €	12 611,60 €	- 8 176,71 €		8 176,71 €	
Déploiement et développement du SIG et WebSIG	53 745,96 €	6 543,28 €	- 47 202,68 €		47 202,68 €	
TOTAL	74 534,27 €	19 154,88 €	- 55 379,39 €	- €	55 379,39 €	- €

COMMISSION

**Energie –
Climat**



Projet n°1 : Service efficacité énergétique (accompagnement des communes et EPCI)

ANNEE	2021				2022				2023					
	DEPENSES		RECETTES		DEPENSES		RECETTES		DEPENSES		RECETTES		DEPENSES	RECETTES
NATURE	Poste	Montant	Tiers	Montant	Poste	Montant	Tiers	Montant	Poste	Montant	Tiers	Montant		
	- RH et/ou prestations de service	51 644,00	- Adhérents	39 565,00	- RH et/ou prestations de service + frais	86 162,00	- FNCCR (pour solde année 2021)	22 742,00	- Reversement des aides aux audits	14 250,00	- FNCCR (pour solde année 2022)	25 657,00		
					- Achat de logiciels et matériels	39 000,00	- FNCCR (remontée de dépenses avril 2022)	31 819,00	- Reversement des aides à la MOE	8 550,00	- FNCCR (pour logiciel)	19 500,00		
					- Reversement des aides aux audits	69 750,00	- FNCCR (pour audit)	69 750,00			- FNCCR (pour audits)	14 250,00		
					- Reversement des aides à la MOE	8 550,00	- FNCCR (pour aides à la MOE)	8 550,00			- FNCCR (pour aides à la MOE)	8 550,00		
							- Adhérents	42 000,00						
TOTAL		51 644,00		39 565,00		203 462,00		174 861,00		22 800,00		67 957,00	277 906,00	282 383,00
DELTA				-12 079,00				-28 601,00				45 157,00		4 477,00

Projet avec possible marge.

Projet n°2 : Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique (accompagnement des particuliers)

ANNEE	2021				2022				2023				ANNEE ?			
	DEPENSES		RECETTES		DEPENSES		RECETTES		DEPENSES		RECETTES		DEPENSES		RECETTES	
	Poste	Montant	Tiers	Montant	Poste	Montant	Tiers	Montant	Poste	Montant	Tiers	Montant	Poste	Montant	Tiers	Montant
	- Communication	690,00			- RH et/ou prestations de service	121 380,00	- État (SARE)	71 362,00	- RH et/ou prestations de service	161 839,00	- État (SARE)	109 744,00			- LEADER	45 674,00
					- Reversement des aides aux audits	7 050,00	- Région	44 986,00	- Reversement des aides aux audits	11 750,00	- Région	89 972,00				
					- Reversement des aides à l'AMO/MOE	9 150,00			- Reversement des aides à l'AMO/MOE	15 250,00						
					- Convention de partenariat	30 487,00			- Convention de partenariat	40 649,00						
					- Communication	19 310,00			- Communication	10 000,00						
					- Achat de matériels	17 127,00			- Achat de matériels	11 418,00						
TOTAL	690,00		0,00		204 504,00		116 348,00		250 906,00		199 716,00		0,00		45 674,00	
DELTA	-690,00				-88 156,00				-51 190,00				45 674,00			
TOTAL GLOBAL																
														DEPENSES	RECETTES	
														456 100,00	361 738,00	
														-94 362,00		

Projet nécessitant un autofinancement pour le PETR.

Projet n°3 : Schéma directeur de déploiement des énergies renouvelables (AXENNE)

ANNEE	2021				2022				ANNEE ?					
	DEPENSES		RECETTES		DEPENSES		RECETTES		DEPENSES		RECETTES		TOTAL GLOBAL	
	Poste	Montant	Tiers	Montant	Poste	Montant	Tiers	Montant	Poste	Montant	Tiers	Montant	DEPENSES	RECETTES
	- RH	2 422,98	Subvention :	7 500,00	- RH	15 380,63							- LEADER (pour prestation de services)	3 528,00
					- Prestation de services	35 280,00	- ADEME	24 696,00					- LEADER (pour communication)	2 400,00
					- Communication	3 000,00	- Participation EPCI	7 056,00						
							- CEE	600,00						
TOTAL		2 422,98		7 500,00		53 660,63		32 352,00		0,00		5 928,00	56 083,61	45 780,00
DELTA		5 077,03			-21 308,63			5 928,00			-10 303,61			

Projet nécessitant un autofinancement pour le PETR.

Projet n°4 : Mon village durable (CPIE)

ANNEE	2021				2022				ANNEE ?				TOTAL GLOBAL	
	DEPENSES		RECETTES		DEPENSES		RECETTES		DEPENSES		RECETTES			
NATURE	Poste	Montant	Tiers	Montant	Poste	Montant	Tiers	Montant	Poste	Montant	Tiers	Montant	DEPENSES	RECETTES
	- Convention de partenariat	3 800,00	- CEE	3 542,00	- Convention de partenariat	8 500,00	- CEE	4 500,00			- LEADER	9 520,00		
	- Communication	180,00			- Communication	420,00								
TOTAL		3 980,00		3 542,00		8 920,00		4 500,00		0,00		9 520,00	12 900,00	17 562,00
DELTA		-438,00				-4 420,00				9 520,00			4 662,00	

Projet avec possible marge.

Projet n°5 : Club climat (sous conditions des CEE)

ANNEE	2022				2023				2024				TOTAL GLOBAL	
	DEPENSES		RECETTES		DEPENSES		RECETTES		DEPENSES		RECETTES			
	Poste	Montant	Tiers	Montant	Poste	Montant	Tiers	Montant	Poste	Montant	Tiers	Montant		
	- Prestations de se	1 500,00	- CEE	3 000,00	- Prestations de service	1 500,00	- CEE	3 000,00	- Prestations de service	1 500,00	- CEE	3 000,00		
	- Communication	1 500,00			- Communication	1 500,00			- Communication	1 500,00			DEPENSES	RECETTES
TOTAL	3 000,00		3 000,00		3 000,00		3 000,00		3 000,00		3 000,00		9 000,00	9 000,00
DELTA	0,00				0,00				0,00				0,00	

Projet n°7 : Etude pour le lancement d'un Plan Alimentaire Territorial (PROJET A L'ETUDE)

ANNEE	2022					
NATURE	DEPENSES		RECETTES			
	Poste	Montant	Tiers	Montant	TOTAL GLOBAL	
	- RH stagiaire	5 000,00			DEPENSES	RECETTES
TOTAL		5 000,00		0,00	5 000,00	0,00
DELTA		-5 000,00			-5 000,00	

Projet nécessitant un autofinancement pour le PETR.

Projet n°8 : Etude pour la mise en place d'une Charte Forestière Territoriale (PROJET A L'ETUDE)

ANNEE	2022				2023					
NATURE	DEPENSES		RECETTES		DEPENSES		RECETTES			
	Poste	Montant	Tiers	Montant	Poste	Montant	Tiers	Montant	TOTAL GLOBAL	
	- RH ou prestations de service	25 000,00			- RH ou prestations de service	25 000,00	FEDER & Région	50 000,00	DEPENSES	RECETTES
TOTAL	25 000,00		0,00		25 000,00		50 000,00		50 000,00	50 000,00
DELTA	-25 000,00			25 000,00					0,00	

SYNTHESE

INTITULE DU PROJET	MONTANT DES DEPENSES	MONTANT DES RECETTES	DELTA 2022	dont avance de trésorerie	IN FINE SUR PROJET	
					AUTOFINANCEMENT	MARGE
Service efficacité énergétique	203 462,00 €	174 861,00 €	- 28 601,00 €	28 601,00 €		4 477,00 €
Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique	204 504,00 €	116 348,00 €	- 88 156,00 €		94 362,00 €	
Schéma directeur de déploiement des énergies renouvelables	53 660,63 €	32 352,00 €	- 21 308,63 €	5 928,00 €	10 303,61 €	
Mon Village Durable (CPIE)	8 920,00 €	4 500,00 €	- 4 420,00 €	4 420,00 €		4 662,00 €
Club climat	3 000,00 €	3 000,00 €	- €			
Adhésion association AMORCE	1 500,00 €	1 500,00 €	- €			
Etude pour le lancement d'un Plan Alimentaire Territorial (Projet à l'étude)	5 000,00 €	- €	- 5 000,00 €		5 000,00 €	
Etude pour la mise en place d'une Charte Forestière Territoriale (Projet à l'étude)	25 000,00 €	- €	- 25 000,00 €	25 000,00 €		
TOTAL	505 046,63 €	332 561,00 €	- 172 485,63 €	63 949,00 €	109 665,61 €	9 139,00 €



COMMISSION

Mobilité

Projet n°1 : Mobilité - Ligne Illicov La Flèche / Le Mans

ANNEE	2022				2023					
	DEPENSES		RECETTES		DEPENSES		RECETTES			
NATURE	Poste	Montant	Tiers	Montant	Poste	Montant	Tiers	Montant		
	- Expérimentation ligne covoiturage La Flèche - Le Mans (1)	20 000,00	- Région - AMI Solutions innovantes	9 574,00			- Région - Soutien à l'ingénierie	13 050,00		
	- Frais de personnel (30% ETP)	18 432,47								
TOTAL		38 432,47		9 574,00		0,00		13 050,00	38 432,47	22 624,00
DELTA		-28 858,47				13 050,00			-15 808,47	

Projet nécessitant un autofinancement pour le PETR.

(1) Reste à charge pour la collectivité car opération portée par La Roue Verte et soutien financier touché par La Roue Verte.

COMMISSION

Culture et Patrimoine



1/02/20XX

23

Projet n°1 : Editions

ANNEE	2022					
NATURE	DEPENSES		RECETTES		TOTAL GLOBAL	
	Poste	Montant	Tiers	Montant	DEPENSES	RECETTES
	- Impressions	2 500,00	- DRAC	1 000,00		
TOTAL		2 500,00		1 000,00	2 500,00	1 000,00
DELTA		-1 500,00			-1 500,00	

Projet nécessitant un autofinancement pour le PETR.

Projet n°2 : Actions Population Locale

ANNEE	2022			
NATURE	DEPENSES		RECETTES	
	Poste	Montant	Tiers	Montant
	- Communication	4 100,00	- DRAC	9 000,00
	- Réception	900,00	- Recettes billetterie	3 500,00
	- Intervenants extérieurs	7 300,00		
	- Achats de matériel	1 200,00		
	- Maintenance	2 500,00		
	- Location Hololens	4 000,00		
TOTAL		20 000,00		12 500,00
DELTA		-7 500,00		-7 500,00

TOTAL GLOBAL	
DEPENSES	RECETTES
20 000,00	12 500,00
-7 500,00	

Projet nécessitant un autofinancement pour le PETR.

Projet n°3 : Documentation

ANNEE	2022					
NATURE	DEPENSES		RECETTES		TOTAL GLOBAL	
	Poste	Montant	Tiers	Montant	DEPENSES	RECETTES
	- Documentation	500,00				
TOTAL		500,00		0,00	500,00	0,00
DELTA		-500,00			-500,00	

Projet nécessitant un autofinancement pour le PETR.

Projet n°4 : Service éducatif

ANNEE	2022			
NATURE	DEPENSES		RECETTES	
	Poste	Montant	Tiers	Montant
	- Achats de matériel	1 000,00	- DRAC	1 000,00
	- Intervenants extérieurs	1 000,00	- Facturation écoles	800,00
	- Communication	400,00		
TOTAL		2 400,00		1 800,00
DELTA		-600,00		-600,00

TOTAL GLOBAL	
DEPENSES	RECETTES
2 400,00	1 800,00
-600,00	-600,00

Projet nécessitant un autofinancement pour le PETR.

Projet n°5 : Les Allumés 2023 (début fin 2022)

ANNEE	2022				2023				ANNEE ?					
	DEPENSES		RECETTES		DEPENSES		RECETTES		DEPENSES		RECETTES		TOTAL GLOBAL	
	Poste	Montant	Tiers	Montant	Poste	Montant	Tiers	Montant	Poste	Montant	Tiers	Montant	DEPENSES	RECETTES
	- Intervenants extérieurs 2023 1/2	5 000,00	- DRAC CLEA 2022 / 2023	5000,00	- Intervenants extérieurs 2023 2/2	10 000,00					- LEADER	11 705,04		
					- Intermittents	2 000,00								
					- Location matériels	3 081,30								
					- Communication	800,00								
TOTAL		5 000,00		5 000,00		15 881,30		0,00		0,00		11 705,04	20 881,30	16 705,04
DELTA		0,00				-15 881,30				11 705,04			-4 176,26	

Projet nécessitant un autofinancement pour le PETR.

Projet n°6 : Malices au Pays 2022

ANNEE	2021				2022				ANNEE ?				TOTAL GLOBAL		
	DEPENSES		RECETTES		DEPENSES		RECETTES		DEPENSES		RECETTES				
	Poste	Montant	Tiers	Montant	Poste	Montant	Tiers	Montant	Poste	Montant	Tiers	Montant	DEPENSES	RECETTES	
	- Frais d'annulation	3 944,00	- DRAC CLEA	900,00	- Programmation artistique	35 500,00	- DRAC CLEA 2022 / 2023	3 000,00							
			- Région	3 000,00	- Hébergements et restauration	500,00									
					- Location matériel	300,00	- Communes	9 650,00							
					- Communication	4 800,00									
					- Transport élèves	2 000,00									
TOTAL		3 944,00		3 900,00		43 100,00		12 650,00			0,00		17 500,00	43 100,00	30 150,00
DELTA		-44,00				-30 450,00					17 500,00			-12 950,00	

Projet nécessitant un autofinancement pour le PETR.

Projet n°7 : Résidence d'artistes – Quatuor à cordes

ANNEE	2020				2021				2022				TOTAL GLOBAL	
	DEPENSES		RECETTES		DEPENSES		RECETTES		DEPENSES		RECETTES			
NATURE	Poste	Montant	Tiers	Montant	Poste	Montant	Tiers	Montant	Poste	Montant	Tiers	Montant	DEPENSES	RECETTES
			DRAC	7 000,00	- Intervenants extérieurs	10 760,00	DRAC	7 000,00	- Intervenants extérieurs	10 240,00				
TOTAL	0,00		7 000,00		10 760,00		7 000,00		10 240,00		0,00		21 000,00	14 000,00
DELTA		7 000,00				-3 760,00				-10 240,00				-7 000,00

Projet nécessitant un autofinancement pour le PETR.

Projet n°8 : Résidence d'artistes – Le Père

ANNEE	2021				2022				TOTAL GLOBAL	
	DEPENSES		RECETTES		DEPENSES		RECETTES			
NATURE	Poste	Montant	Tiers	Montant	Poste	Montant	Tiers	Montant	DEPENSES	RECETTES
			- DRAC	5 000,00	- Intervenants extérieurs	14 500,00				
			- CD72	4 000,00						
TOTAL		0,00		9 000,00		14 500,00		0,00	14 500,00	9 000,00
DELTA		9 000,00			-14 500,00				-5 500,00	

Projet nécessitant un autofinancement pour le PETR.

Projet n°9 : Résidence d'artistes 2022-2023

ANNEE	2022				2023				TOTAL GLOBAL	
	DEPENSES		RECETTES		DEPENSES		RECETTES			
NATURE	Poste	Montant	Tiers	Montant	Poste	Montant	Tiers	Montant	DEPENSES	RECETTES
	- Intervenants extérieurs	3 000,00	- DRAC CLEA 2022 / 2023	7 000,00	- Intervenants extérieurs	15 000,00				
	- Divers	500,00								
TOTAL		3500,00		7000,00		15 000,00		0,00	18 500,00	7 000,00
DELTA		3 500,00				-15 000,00			-11 500,00	

Projet nécessitant un autofinancement pour le PETR.

Projet n°10 : Résidence d'artistes partenaires

ANNEE	2021				2022				2023				TOTAL GLOBAL	
	DEPENSES		RECETTES		DEPENSES		RECETTES		DEPENSES		RECETTES			
NATURE	Poste	Montant	Tiers	Montant	Poste	Montant	Tiers	Montant	Poste	Montant	Tiers	Montant	DEPENSES	RECETTES
	- Partenaires 2021 / 2022 - 1/2	12 200,00	- DRAC CLEA 2021 / 2022	26 400,00	- Partenaires 2021 / 2022 - 2/2	14 200,00	- DRAC CLEA 2022 / 2023	18 000,00	- Partenaires 2022 / 2023 - 2/2	9 000,00	- DRAC CLEA 2023 / 2024	18 000,00		
					- Partenaires 2022 / 2023 - 1/2	9 000,00								
TOTAL		12 200,00		26 400,00		23 200,00		18 000,00		9 000,00		18 000,00	44 400,00	44 400,00
DELTA		14 200,00			-5 200,00			9 000,00					0,00	

Projet devant être financièrement nul pour le PETR.

Projet n°11 : FestiLoir 2022

ANNEE	2022				ANNEE ?			
NATURE	DEPENSES		RECETTES		DEPENSES		RECETTES	
	Poste	Montant	Tiers	Montant	Poste	Montant	Tiers	Montant
	- Programmation	18 900,00					- LEADER	28 640,00
	- Technique	12 900,00						
	- Hébergement et restauration	500,00						
	- Communicator	3 500,00						
TOTAL		35 800,00		0,00		0,00		28 640,00
DELTA		-35 800,00				28 640,00		-7 160,00

TOTAL GLOBAL	
DEPENSES	RECETTES
35 800,00	28 640,00

Projet nécessitant un autofinancement pour le PETR.

Projet n°12 : Location de matériel culturel

ANNEE	2022			
NATURE	DEPENSES		RECETTES	
	Poste	Montant	Tiers	Montant
	- Convention avec Le Lude	2 700,00	- Recettes adhésions	960,00
	- Achats de matériel	500,00		
	- Vérification pieds de levage	200,00		
TOTAL		3 400,00		960,00
DELTA		-2 440,00		-2 440,00

TOTAL GLOBAL	
DEPENSES	RECETTES
3 400,00	960,00
-2 440,00	-2 440,00

Projet nécessitant un autofinancement pour le PETR.

Projet n°13 : La Petite Vadrouille

ANNEE	2022					
NATURE	DEPENSES		RECETTES			
	Poste	Montant	Tiers	Montant		
	- Cachets ou places de spectacles	2 500,00			TOTAL GLOBAL	
	- Transport	500,00				
TOTAL		3 000,00		0,00	DEPENSES	RECETTES
					3 000,00	0,00
DELTA	-3 000,00				-3 000,00	

Projet nécessitant un autofinancement pour le PETR.

Projet n°14 : A la poursuite du temps caché – Tranche 2

ANNEE	2020				2021				2022				2023					
	DEPENSES		RECETTES		DEPENSES		RECETTES		DEPENSES		RECETTES		DEPENSES		RECETTES		TOTAL GLOBAL	
NATURE	Poste	Montant	Tiers	Montant	Poste	Montant	Tiers	Montant	Poste	Montant	Tiers	Montant	Poste	Montant	Tiers	Montant	DEPENSES	RECETTES
	- Diverses dépenses	72 546,64	- Subvention	28 348,56	- Diverses dépenses	17 455,56			- Conception	8 400,00	- Région CTR	35 000,00	- Diverses dépenses	35 424,00	- Subvention	61 218,00		
									- Communication	12 500,00								
									- Refonte application	27 000,00								
									- Visites Hololens	9 576,00								
									- Installation in-situ	15 000,00								
TOTAL		72 546,64		28 348,56		17 455,56		0,00		72 476,00		35 000,00		35 424,00		61 218,00	162 478,20	63 348,56
DELTA		-44 198,08				-17 455,56				-37 476,00				25 794,00			-99 129,64	

Projet nécessitant un autofinancement pour le PETR.

Projet n°15 : Coopération LEADER

ANNEE	2020				2021				2022				ANNEE ?					
	DEPENSES		RECETTES		DEPENSES		RECETTES		DEPENSES		RECETTES		DEPENSES		RECETTES		TOTAL GLOBAL	
	Poste	Montant	Tiers	Montant	Poste	Montant	Tiers	Montant	Poste	Montant	Tiers	Montant	Poste	Montant	Tiers	Montant	DEPENSES	RECETTES
	- Patrimoine à roul...	13 284,00	- DRAC	5 000,00	- Patrimoine à roul...	5 685,00	- DRAC	5 000,00	- Patrimoine à roul...	12 208,00								
	- Hébergement	862,00			- Hébergement	758,00			- Formation élus	1 000,00								
	- Matériel	119,00			- Matériel	270,00			- Formation techniciens	5 000,00								
	- RH	4700,00			- RH	4700,00			- Intervenants extérieurs	2 814,00								
									- RH	4 900,00								
									- Technique	5 000,00								
									- Frais et communication	3 000,00								
									- Achat de matériel	10 000,00								
TOTAL		18 965,00		5 000,00		11 413,00		5 000,00		43 922,00		-		-		57 840,00	74 300,00	67 840,00
DELTA*		-13 965,00				-6 413,00				-43 922,00				57 840,00			-6 460,00	

Projet nécessitant un autofinancement pour le PETR.

SYNTHESE

INTITULE DU PROJET	MONTANT DES DEPENSES	MONTANT DES RECETTES	DELTA 2022	dont avance de trésorerie	IN FINE SUR PROJET	
					AUTOFINANCEMENT	MARGE
Editions	2 500,00 €	1 000,00 €	- 1 500,00 €		1 500,00 €	
Actions Population Locale	20 000,00 €	12 500,00 €	- 7 500,00 €		7 500,00 €	
Documentation	500,00 €	- €	- 500,00 €		500,00 €	
Service Educatif	2 400,00 €	1 800,00 €	- 600,00 €		600,00 €	
Les Allumés 2023	5 000,00 €	5 000,00 €	- €		4 176,26 €	
Malices au Pays	43 100,00 €	12 650,00 €	- 30 450,00 €	17 500,00 €	12 950,00 €	
Résidence d'artistes - Quatuor	10 240,00 €	- €	- 10 240,00 €		7 000,00 €	
Résidence d'artistes - Le Père	14 500,00 €	- €	- 14 500,00 €		5 500,00 €	
Résidence d'artistes - 2022-2023	3 500,00 €	7 000,00 €	3 500,00 €		11 500,00 €	
Résidences d'artistes - Partenaires	23 200,00 €	18 000,00 €	- 5 200,00 €	5 200,00 €		
FestiLoir	35 800,00 €	- €	- 35 800,00 €	28 640,00 €	7 160,00 €	
Matériel Culturel	3 400,00 €	960,00 €	- 2 440,00 €		2 440,00 €	
P'tite Vadrouille	3 000,00 €	- €	- 3 000,00 €		3 000,00 €	
CIAP - Tranche 2	72 476,00 €	35 000,00 €	- 37 476,00 €		99 129,64 €	
Coopé LEADER	43 922,00 €	- €	- 43 922,00 €	57 840,00 €	6 400,00 €	
TOTAL	283 538,00 €	93 910,00 €	- 189 628,00 €	109 180,00 €	169 355,90 €	- €



ZONE

NATURA

2000

Projet : Animation du site Natura 2000 « Vallée du Loir de Bazouges à Vaas »

ANNEE NATURE	2022				2023				2024				TOTAL GLOBAL
	DEPENSES		RECETTES		DEPENSES		RECETTES		DEPENSES		RECETTES		
	Poste	Montant	Tiers	Montant	Poste	Montant	Tiers	Montant	Poste	Montant	Tiers	Montant	
	- Prestations externalisées CPIE (marché 2021 / 2022)	87 050,00	- DREAL (Etat) - marché initial à 116 050 € = 70% de 50% + 50% de 12 600 €	46 917,50	- Prestations externalisées issues d'un marché à passer avant fin 2022 pour 2023 / 2024		- DREAL (Etat) - acompte de 30% sur la moitié du marché 2023 / 2024		- Prestations externalisées issues d'un marché pour 2023 / 2024		- DREAL (Etat) - solde sur la moitié du marché 2023 / 2024		
	- Fonctionnement interne (communication, pilotage, secrétariat)	12 600,00	- FEDER (Europe via Région)		- Fonctionnement interne (communication, pilotage, secrétariat)		- FEDER (Europe via Région) marché 2021/2022 // 50% de 128 650€	64 325,00	- Fonctionnement interne (communication, pilotage, secrétariat)		- FEDER (Europe via Région) - marché 2022 / 2023 // 25% sur la moitié du marché 2023/2024		
TOTAL		99 650,00		46 917,50									
DELTA *			-52 732,50										

Les années 2023 et 2024 restent, à ce jour, très incertaines dans leurs prévisions.

Synthèse globale des projets

COMMISSION	MONTANT DES DEPENSES	MONTANT DES RECETTES	ECART POUR 2022	dont AVANCE DE TRESORERIE	IN FINE SUR PROJET	
					AUTOFINANCEMENT	MARGE
Attractivité du territoire	74 534,27 €	19 154,88 €	- 55 379,39 €		55 379,39 €	
Energie - Climat	505 046,63 €	332 561,00 €	- 172 485,63 €	63 949,00 €	109 665,61 €	9 139,00 €
Mobilité	38 432,47 €	9 574,00 €	- 28 858,47 €	13 050,00 €	15 808,47 €	
Culture et Patrimoine	283 538,00 €	93 910,00 €	- 189 628,00 €	109 180,00 €	169 355,90 €	
Zone Natura 2000	99 650,00 €	46 917,50 €	- 52 732,50 €		52 732,50 €	
TOTAL PROJETS	1 001 201,37 €	502 117,38 €	- 499 083,99 €	186 179,00 €	402 941,87 €	9 139,00 €

Les postes et leur financement



Vallée
du
Loir
UN SECRET BIEN GARDÉ

EXERCICE 2022

BUREAU DU 12/01/2022

1^{ère} partie des postes

POSTE - % ETP	COÛT ANNUEL SUR SALAIRES	FINANCEMENT EXTERNE	AUTRE COÛTS (Santé 72 + CNAS)	AUTOFINANCEMENT
 Directrice - 40 % ETP Chargée de mission Mobilité - 30 % ETP Chargée de mission SCOT - 20% ETP Pilotage Leader - 10% ETP	61 441,56	30% Région Solde NCR action n°50 (20%) 80% de 0,1 ETP	321,44	25 803,61
 Gestionnaire finances et RH 100 % ETP	34 660,20	-	321,44	34 660,20
 Assistante de gestion - 85% ETP Assistante LEADER - 15% ETP	29 505,36	80% de 15% ETP	321,44	25 964,72
 animateur - gestionnaire LEADER 100 % ETP	30 292,56 ⁽¹⁾	80% LEADER	321,44	6 058,51
 Chargé de mission SIG 100 % ETP	42 606,96	CPER : 9 500 € environ (fin du financement à partir du 17/05/2022) FEDER (30%)	321,44	33 106,96
 Chargé de mission Energie - Climat 100 % ETP	42 213,60	80% LEADER	321,44	8 442,72
 Econome des flux 100 % ETP	37 006,85	100% Projet Service Efficacité Energétique	321,44	0,00
 Chargé de mission Energies renouvelables - 50 % ETP	15 380,63	Subvention de 7 500 € sur la durée du contrat perçue en 2021	321,44	8 963,96

(1) Montant minimum

2e partie des postes

POSTE - % ETP	COUT ANNUEL SUR SALAIRES	FINANCEMENT EXTERNE	AUTRE COÛTS (Santé 72 + CNAS)	AUTOFINANCEMENT
 Chargée de mission Communication - 40 % ETP Culture - 60 % ETP	41 204,28	17 500 € de CTR	321,44	24 025,72
 Animatrice architecture et patrimoine 100 % ETP - SUR LE DEPART	5 595,79	-	239,36	5 595,79
 Animatrice architecture et patrimoine 100 % ETP	40 842,84	60% FEDER	321,44	16 337,14
 Chargée de mission Service Educatif 100 % ETP	30 292,56	17 500 € de CTR	321,44	13 114,00
 Chargée de mission Inventaire 100 % ETP	42 346,56	50% de la Région	321,44	21 173,28
TOTAL	453 389,75		4 096,64	223 246,60

Reste à déterminer

 Saisonnier Culture		30% de la DRAC sur équivalent 0,4 ETP	0	
--	--	---------------------------------------	---	--

Evolution de la participation au PETR



Vallée
du
Loir
UN SECRET BIEN GARDÉ

EXERCICE 2022

BUREAU DU 12/01/2022

Evolution de la participation des communautés de communes 2013-2021

Année	Nombre d'habitants	Participation par habitant	Participation reçue	Commentaire
2013	77 606	4,013	311 432,88	
2014	78 689	5,48	431 215,72	Augmentation suite à la prise de compétence "SCOT"
2015	78 553	5,48	430 470,44	
2016	78 576	5,48	430 596,48	
2017	78 474	5,48	430 037,52	
2018	75 090	5,48	411 493,20	Départ de la commune de Cérans-Foulletourte - Loi NOTRe
2019	74 791	5,48	409 854,68	
2020	74 237	5,48	406 818,76	
2021	73 801	5,48	404 429,48	



PROJECTIONS ET HYPOTHESES

Année	Nombre d'habitants	Participation par habitant	Participation reçue	Commentaire
2022	73 425	5,48	402 369,00	
		5,63	413 382,75	+ 15 cts / hab. soit + 8 953,24 € pour le PETR
		5,78	424 396,50	+ 30 cts / hab. soit + 19 967,02 € pour le PETR